



**REGLEMENT N°22-01 DU 18 JUIN 2022 PORTANT CREATION,
EMISSION ET MISE EN CIRCULATION D'UNE PIECE COMMEMORATIVE
DE MONNAIE METALLIQUE DE DEUX CENT (200 DA) DINARS ALGERIENS
« 60^{EME} ANNIVERSAIRE DE L'INDEPENDANCE »**

Le Gouverneur de la Banque d'Algérie,

- Vu l'Ordonnance n°03-11 du 27 Joumada Ethania 1424 correspondant au 26 août 2003 modifiée et complétée, relative à la monnaie au crédit notamment ses articles 38, 62 (alinéa a), 63 et 64 ;
- Vu le Décret Présidentiel du 5 Safar 1437 correspondant au 17 novembre 2015 portant nomination des membres du Conseil d'Administration de la Banque d'Algérie ;
- Vu le Décret Présidentiel du 6 Ramadhan 1443 correspondant au 7 avril 2022 portant nomination de membres du Conseil d'Administration de la Banque d'Algérie ;
- Vu le Décret présidentiel du 22 Chaoual 1443 correspondant au 23 mai 2022 portant nomination du Gouverneur de la Banque d'Algérie ;
- Vu le Décret Présidentiel du 18 Rabie Ethani 1441 correspondant au 15 décembre 2019 portant nomination de Vice-gouverneurs de la Banque d'Algérie ;
- Vu les délibérations du Conseil de la Monnaie et du Crédit en date du 18 juin 2022;

Promulgue le Règlement dont la teneur suit :

Article 1^{er} : A l'occasion de la commémoration du soixantième anniversaire de l'indépendance, une pièce commémorative de monnaie métallique de deux cent (200) dinars algériens est créée, sera émise par la Banque d'Algérie.

Article 2 : La Banque d'Algérie émet une pièce commémorative de monnaie métallique de deux cent (200) dinars algériens.

Article 3 : La nouvelle pièce circulera après la promulgation du présent règlement.

Article 4 : Les caractéristiques techniques et descriptions de cette pièce sont les suivantes :

1. Présentation :

La pièce de deux cent (200) dinars algériens est de type bimétallique.

Elle est constituée d'une couronne extérieure en cupronickel, de couleur gris acier, et d'un cœur en bronze serti à l'intérieur de cette couronne et de couleur jaune.

2. Spécifications :

- Diamètre extérieur : 28,00 +/- 0,05 mm
- Diamètre du cœur : 17,60 +/- 0,05 mm
- Epaisseur : 2,55 +/- 0,05 mm
- Poids de la couronne : 7,10 +/- 0,18 g
- Poids du cœur : 4,90 +/- 0,12 g
- Poids total : 12,00 +/- 0,30 g

3. Composition Chimique :

Coeur : Cuivre 75 %
Nickel 25 %

Couronne : Cuivre 92 %
Aluminium 6%
Nickel 2 %

4. Description :

4.1- Avers :

A) Motif principal : Logo du 60^{ème} anniversaire de l'indépendance

a) Le nombre 60 symbolisant le 60^{ème} anniversaire de l'indépendance au centre de la pièce.

- A l'intérieur du chiffre 6 sont représentés des symboles techniques.
- A l'intérieur du chiffre 0 sont représentés des pages de livre.

b) Armement symbolisant la modernité et le professionnalisme des différents corps de l'armée nationale populaire :

- Un avion de chasse ;
- Une rampe de missiles anti aérien ;
- Un char ;
- Un navire de guerre.

L'ensemble est apposé à l'intérieur de la couronne sur la partie gauche de la pièce.

- c) Un moudjahid de l'armée de libération nationale (ALN) et un militaire de l'armée nationale populaire (ANP) apposés sur les parties droite de la pièce.
- d) Fête de l'indépendance en langue nationale (عيد الاستقلال) et le drapeau national symbole de la souveraineté nationale sont superposés sur la partie haute de la pièce.
- e) 5 juillet en langue nationale (5 جويلية) et 1962-2022 sont superposés en bas de la pièce
- f) Triple Millésime Hégirien et Grégorien et Amazigh de l'année de frappe : 1443 هـ - 2022 م - 2972, apposé sur la couronne tout autour de la pièce.
- g) L'ensemble est cerné par un cadre circulaire matérialisé par soixante étoiles tout autour de la pièce, symbolisant 60 années d'indépendance.

B) **Tranche** : Cannelée, comportant 170 stries réparties sur tout le pourtour de la pièce, avec un marquage du chiffre « 200 » séparé par une étoile répété 4 fois, en alternance, une fois à l'endroit, une fois à l'envers.

4.2- Revers :

A) **Motif principal** : Chiffre « 200 » stylisé, apparaissant sur tout le diamètre du cœur, sur un fond de texture.

Chaque caractère du chiffre « 200 » se compose d'une zone granulée délimitée par une bordure.

B) **Mention sur la couronne** (comportant un listel de forme décagonale) **en toutes lettres et en langue nationale** :

- Sur la partie supérieure : بنك الجزائر
- Sur la partie inférieure : دينار

Article 5 : Le présent règlement sera publié au *Journal Officiel* de la République Algérienne Démocratique et Populaire.

**LE GOUVERNEUR
SALAH EDDINE TALEB**